

## DÉBOUCHÉS

- Sommelier en restaurants gastronomiques ou étoilés
- Cavistes

## POURSUITES D'ÉTUDES

- BTS Vins et spiritueux
- BTS Œnotourisme
- BP Sommelier
- MC Barman



# UFA

## UNITÉ DE FORMATION pour APPRENTIS

**BOURG-SAINT-ANDÉOL (07), 21 Avenue Notre Dame**  
Tél. 04 75 54 52 50 / E-mail : [ufa@marie-rivier.com](mailto:ufa@marie-rivier.com)  
Site internet : [www.marie-rivier.com](http://www.marie-rivier.com)

Réalisation graphot.fr - © istockphoto - Ne pas jeter sur la voie publique



**MARIE  
RIVIER**  
FORMATION

MENTION COMPLÉMENTAIRE  
**SOMMELLERIE**

## OBJECTIFS

- Vendre, commercialiser et servir des vins et des alcools sous le contrôle d'un chef sommelier
- Renseigner les clients sur les vins, les alcools, leur conditionnement, la localisation des vignobles
- Connaître la législation sur la commercialisation des boissons
- Participer à l'achat, à la réception et à la vérification des livraisons
- Ranger les bouteilles
- Préparer le service en mettant en place la cave du jour
- Savoir marier les mets et les vins

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Âge : de 16 à 29 ans révolus
- Diplôme du secteur de l'hôtellerie et restauration (CAP, BAC PRO, BP, STHR...)

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Dossier de candidature complété
- Entretien de demande d'inscription
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur

## CONTENU DE LA FORMATION

**420 h en centre d'apprentissage (12 semaines) Durée : 1 an**

- Analyse sensorielle
- Pratique professionnelle
- Analyse de la carte des vins et mise en place cave du jour
- Technologie professionnelle
- Gestion appliquée
- Géographie viti-vinicole
- Anglais professionnel

## RÉMUNÉRATION / AVANTAGES

En fonction de votre âge, votre rémunération minimale est depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2023 fixée ainsi :

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti				
	16 - 17 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 ans et plus
<b>1<sup>ère</sup> année</b>	27 % du Smic soit 461,51 € brut	43 % du Smic soit 734,99 € brut	Salaire le + élevé entre 53% du Smic soit 905,92 € brut et 53% du salaire minimum conventionnel	100% du Smic  Salaire le + élevé entre le Smic soit 1 709,28 € brut et le salaire minimum conventionnel

- Permis de conduire 500 € pour tout apprenti(e) inscrit en auto-école
- Carte d'étudiant des métiers
- Aucun frais de formation
- Internat possible

## EXAMEN

- Niveau 3
- 3 épreuves :
  - > Analyse sensorielle, Commercialisation en français et en langue vivante étrangère et Service des boissons  
*Contrôle en Cours de Formation*
  - > Étude d'une situation professionnelle  
*Épreuve Ponctuelle*
  - > Évaluation des activités en milieu professionnel et communication  
*Contrôle en Cours de Formation*

